

Estrie et régions

Le communautaire estrien reçoit 1 % de la somme dont il a besoin

Par Anthony Ouellet, La Tribune

5 décembre 2024 à 04h30



Les organismes communautaires oeuvrent souvent auprès de clientèles vulnérables. Ils souffrent d'un sous-financement chronique depuis plusieurs années, déplore-t-on au ROC de l'Estrie. (Frédéric Côté/Archives La Tribune)

Les organismes communautaires de l'Estrie, déjà en souffrance, ont reçu un rehaussement de leur financement équivalent à... 1 % de leurs besoins réels. Cette somme, consentie par le gouvernement, ne répond pas aux besoins des organismes, convient le CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

Pour l'année 2024-2025, la somme consentie aux organismes communautaires estriens par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) avoisinait les 55 millions.

Chaque année, le PSOC se voit offrir un rehaussement. En Estrie, ce dernier a atteint 586 700 \$ en 2024-2025, bien modique somme comparativement au rehaussement de 2,5 millions accordé en 2023-2024. On parle, entre les deux années, d'une diminution de 77 % de l'enveloppe du rehaussement.

Les plus populaires >

1 IKEA débarque à Sherbrooke... en petite pompe
SHERBROOKE •
3 décembre 2024

2 Un conseiller de Racine rejette une chaise offerte par des enfants
ESTRIE ET RÉGIONS •
Publié hier à 17h42

3 Quel sera le futur nom du rocher Percé?
VIVRE •
3 décembre 2024 | Mis à jour hier à 11h34

4 Des producteurs de bois menacent d'interdire motoneiges et quads
ESTRIE ET RÉGIONS •
3 décembre 2024

5 Accident sur King Est: l'automobiliste victime d'un malaise
JUSTICE ET FAITS DIVERS •
3 décembre 2024 | Mis à jour hier à 08h07

«Les montants octroyés aux organismes varient entre 840 \$ et 10 000 \$ par organisme. La majeure partie des organismes ont reçu un montant qui tourne autour de 1 400 \$. Ces montants ne répondent pas aux besoins des organismes actuellement», indique-t-on dans des documents du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, présentés lors du dernier conseil d'administration de l'établissement.

C'est aussi le sentiment sur le terrain. Dominique Vigneux-Parent, agente de recherche et d'analyse politique au Regroupement des organismes communautaires (ROC) de l'Estrie, indique que les besoins réels des organismes nécessitaient des investissements de 53,8 millions supplémentaires.

 [Démarrez la conversation](#)



Exprimez-vous.

Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.



[Soyez le premier à commenter ↓](#)

Essentiellement, donc, pour que le rehaussement soit à la hauteur des besoins réels des organismes, il aurait dû équivaloir à peu de choses près à l'enveloppe initiale consentie à ces organismes. Dans les faits, le rehaussement accordé équivaut à environ 1% des besoins, déplore Mme Vigneux-Parent.

«C'est sûr que c'est un peu ridicule. C'est loin de couvrir les besoins qui augmentent», souligne-t-elle.

Plusieurs organismes ont contacté le ROC de l'Estrie après avoir pris connaissance de ce rehaussement pour exprimer de la colère, de la déception et parfois un peu de cynisme, partage Mme Vigneux-Parent. Ceux-ci craignent pour les services qu'ils offrent quotidiennement à la population.

«C'est certain qu'il y aura des impacts», affirme la représentante du ROC de l'Estrie, ajoutant qu'il est difficile pour les organismes de dégager une ressource qui s'occuperait de trouver des sources de financement alternatives.

Par courriel, le service des communications du CIUSSS, responsable de gérer l'argent du gouvernement investi via la PSOC, juge que le montant d'environ 56 millions octroyé en 2024-2025 aux organismes est «significatif».

«Nous sommes conscients que les besoins des organismes communautaires connaissent une croissance importante et que ce financement ne peut couvrir l'ensemble des besoins des 192 organismes admis au PSOC en Estrie», précise-t-on toutefois.



Dominique Vigneux-Parent indique que le rehaussement du financement du PSOC en Estrie est largement insuffisant. (Jean Roy/Archives La Tribune)

Financer la prévention

Dominique Vigneux-Parent convient que cette réalité survient alors que le gouvernement tente d'assainir les finances publiques, ce qui crée des coupes de financement dans de nombreux secteurs, dont le réseau de la santé.

Or, des économies pourraient être réalisées si le réseau communautaire était financé à la hauteur, plaide-t-elle.

«Si plus de moyens étaient mis en prévention, donc dans le communautaire, on éviterait beaucoup de soins curatifs. Le curatif coûte très cher. La prévention vient avec un certain coût, mais elle est rentable à long terme», fait-elle valoir.

À lire aussi

Le CIUSSS à l'heure des choix budgétaires difficiles



Coupes budgétaires: le CIUSSS protégera ses «clientèles vulnérables»



Mme Vigneux-Parent estime d'ailleurs que le filet social du Québec est à risque lorsque les organismes communautaires ne sont pas financés à la hauteur.

«Dans notre milieu, on commence à reparler d'austérité, car c'est pas mal ça qu'on voit. Nos organismes font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont, mais des services à la population vont être touchés. Ce sont souvent des services aux populations plus vulnérables, donc c'est triste pour notre filet social», évoque-t-elle.

Sur les 192 organismes estriens admissibles au PSOC, 16 n'ont pas reçu de rehaussement de financement en 2024-2025 pour diverses raisons.

Cet article vous est offert gratuitement par La Tribune dans le but de vous faire découvrir la qualité de ses contenus. Vous en voulez plus? [Je m'abonne!](#)

Communautaire

Santé

Estrie et régions

CIUSSS de l'Estrie-CHUS



Anthony Ouellet, La Tribune

Anthony Ouellet est journaliste pour La Tribune depuis avril 2021. Chibougamois d'origine, il traite principalement les dossiers liés à la santé et à la politique provinciale, tout en demeurant intéressé à travailler sur tous les autres types de sujets, des faits divers aux sports, en passant par les affaires municipales.



Pour participer à la conversation, vous devez être connecté.

Assurez-vous que votre nom et prénom sont ajoutés à votre compte afin de pouvoir commenter. ([Modifiez les informations de votre compte ici](#)) Les commentaires anonymes ne sont pas acceptés.

Pour prendre connaissance des règles entourant notre espace de discussion, consultez notre [nétiquette](#).

Commentaires

S'ABONNER

CONNEXION | S'INSCRIRE



Démarrez la conversation